États financiers consolidés de

GENWORTH MI CANADA INC.

Trimestres et périodes de neuf mois terminés
les 30 septembre 2009 et 2008
(non vérifié)

GENWORTH MI CANADA INC.

Bilans consolidés
(en milliers de dollars)

	30 septembre 2009	31 décembre 2008
	(non vérifié)	
Actif		
Actifs investis		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	505 974 $	591 654 $
Titres à court terme (note 6)	117 576	113 066
Obligations et débentures		
détenues aux fins de transaction (note 6)	32 203	25 860
disponibles à la vente (note 6)	3 749 105	3 423 041
Fonds de garantie du gouvernement (note 7)	567 246	544 810
	4 972 104	4 698 431
Autres		
Revenus de placement à recevoir et débiteurs	44 167	31 218
Récupération et subrogation	12 071	8 415
Frais d'acquisition de polices d'assurance reportés	146 681	150 128
Écart d'acquisition	11 172	11 172
Immobilisations	18 862	14 583
Autres actifs	2 023	1 421
	234 976	216 937
	5 207 080 $	4 915 368 $

	30 septembre 2009	31 décembre 2008
	(non vérifié)	

Passif et capitaux propres

Passifs des polices		
Réserves pour pertes	236 214 $	171 733 $
Réserves pour primes non acquises	2 016 879	2 321 665
	2 253 093	2 493 398
Autres passifs		
Créditeurs et charges à payer	36 146	49 869
Sommes à payer à la société mère et aux sociétés sous contrôle commun (note 9)	3 041	73 289
Impôts à payer	104 549	3 306
	143 736	126 464
Impôts futurs (note 8)	211 610	198 328
Passif au titre des prestations constituées aux termes des régimes d'avantages sociaux	9 690	8 082
Total du passif	2 618 129	2 826 272
Capitaux propres		
Capital-actions (note 12)	1 734 376	1 642 709
Bénéfices non répartis	750 221	461 299
Cumul des autres éléments du résultat étendu	104 354	(14 912)
	2 588 951	2 089 096
	5 207 080 $	4 915 368 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

« Brian Hurley » , administrateur

« Brian Kelly » , administrateur

GENWORTH MI CANADA INC.

États consolidés des résultats
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)
(non vérifié)

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
Primes brutes souscrites	107 029 $	226 625 $	260 788 $	565 655 $
Primes nettes souscrites	103 754 $	222 497 $	249 883 $	553 776 $
Primes nettes acquises (note 5)	153 783 $	132 630 $	554 670 $	379 918 $
Honoraires et autres revenus	31	74	56	276
Revenus de souscription	153 814	132 704	554 726	380 194
Pertes sur sinistres et charges				
Pertes sur sinistres	63 986	36 375	195 415	101 635
Frais de vente, de souscription et d'administration	23 734	17 512	73 182	52 069
	87 720	53 887	268 597	153 704
Revenus de souscription nets	66 094	78 817	286 129	226 490
Revenus de placement				
Intérêts	43 003	47 582	134 483	137 427
Gains nets réalisés sur la vente de placements	1 000	3 806	2 169	28 284
Gain non réalisé (perte non réalisée) sur les titres détenus aux fins de transaction	4 874	(4 245)	6 344	(8 340)
Quote-part du bénéfice du fonds de garantie du gouvernement	977	(118)	3 621	1 058
Frais généraux de placement	(1 230)	(1 054)	(3 638)	(2 784)
	48 624	45 971	142 979	155 645
Intérêts débiteurs intersociétés	(55)	(717)	(1 463)	(2 135)
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice	114 663	124 071	427 645	380 000
Impôts sur le bénéfice (note 8)				
Exigibles	32 657	23 979	128 086	88 556
Futurs	3 496	15 445	8 287	29 027
	36 153	39 424	136 373	117 583
Bénéfice net	78 510 $	84 647 $	291 272 $	262 417 $
Bénéfice par action (note 11)				
De base	0,67 $	0,76 $	2,56 $	2,36 $
Dilué	0,67	0,76	2,56	2,36

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GENWORTH MI CANADA INC.

États consolidés de la variation des capitaux propres
(en milliers de dollars)
(non vérifié)

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
Capital-actions				
Actions ordinaires, au début et à la fin de la période	1 642 709 $	1 622 709 $	1 642 709 $	1 622 709 $
Émission d'actions ordinaires	91 667	50 000	91 667	50 000
Réduction du capital	–	(30 000)	–	(30 000)
Capital-actions à la fin de la période	1 734 376 $	1 642 709 $	1 734 376 $	1 642 709 $
Bénéfices non répartis				
Bénéfices non répartis au début de la période	671 711 $	302 378 $	461 299 $	124 608 $
Bénéfice net	78 510	84 647	291 272	262 417
Dividendes	–	–	(2 350)	–
Bénéfices non répartis à la fin de la période	750 221 $	387 025 $	750 221 $	387 025 $
Cumul des autres éléments du résultat étendu				
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début de la période a)	54 520 $	(95)$	(14 912)$	18 631 $
Variation des gains ou des pertes non réalisés sur les actifs disponibles à la vente b)	48 675	(31 667)	121 824	(48 171)
Constatation des pertes réalisées sur les actifs disponibles à la vente c)	1 159	(12 688)	(2 558)	(14 910)
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de la période, déduction faite des impôts sur le bénéfice de 47 288 $ (15 422 $ en 2008)	104 354 $	(44 450)$	104 354 $	(44 450)$
Total des capitaux propres	2 588 951 $	1 985 284 $	2 588 951 $	1 985 284 $

a) Déduction faite des impôts sur le bénéfice de 24 110 $ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009 [(5 984) $ pour l'exercice 2009 à ce jour] et de [(4 000) $ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008 (11 598) $ pour l'exercice 2008 à ce jour].

b) Déduction faite des impôts sur le bénéfice de 22 709 $ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009 (54 414 $ pour l'exercice 2009 à ce jour) et de (13 937) $ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008 [(20 633) $ pour l'exercice 2008 à ce jour].

c) Déduction faite des impôts sur le bénéfice de 469 $ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009 [(1 142) $ pour l'exercice 2009 à ce jour] et de (5 485) $ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008 [(6 387) $ pour l'exercice 2008 à ce jour].

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GENWORTH MI CANADA INC.

États consolidés du résultat étendu
(en milliers de dollars)
(non vérifié)

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
Bénéfice net	78 510 $	84 647 $	291 272 $	262 417 $
Autres éléments du résultat étendu	49 834	(44 355)	119 266	(63 081)
Résultat étendu	128 344 $	40 292 $	410 538 $	199 336 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GENWORTH MI CANADA INC.

États consolidés des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)
(non vérifié)

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :				
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	78 510 $	84 647 $	291 272 $	262 417 $
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement des primes liées aux placements	6 862	2 196	2 673	6 023
Amortissement des immobilisations	1 110	1 081	3 339	2 829
Variation des frais d'acquisition de polices d'assurance reportés	(616)	(7 650)	3 447	(26 335)
Impôts futurs	3 496	15 445	8 287	29 027
Gains nets réalisés sur la vente de titres	(1 000)	(4 347)	(2 169)	(29 118)
Pertes de valeur des placements	–	541	–	834
Perte non réalisée (gain non réalisé) sur les titres détenus aux fins de transaction	(4 874)	4 245	(6 344)	8 340
	83 488	96 158	300 505	254 017
Variation des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation				
Fonds de garantie du gouvernement	(11 926)	(24 399)	(30 716)	(60 979)
Revenus de placement à recevoir et débiteurs	(16 409)	(21 935)	(12 949)	(16 842)
Impôts à recouvrer ou à payer	12 431	16 122	52 958	30 027
Autres actifs et sommes à recouvrer par voie de subrogation	2 808	(2 030)	(4 258)	(3 541)
Créditeurs et charges à payer	(14 416)	975	(13 723)	(2 202)
Sommes à payer à la société mère et aux sociétés sous contrôle commun	(66 813)	(931)	(70 248)	(1 018)
Réserves pour pertes	6 128	16 259	64 481	45 969
Réserves pour primes non acquises	(50 028)	89 867	(304 786)	173 858
Régimes d'avantages sociaux	966	455	1 608	1 357
	(53 771)	170 541	(17 128)	420 646
Activités d'investissement				
Achat d'obligations	(243 568)	(222 565)	(480 696)	(1 114 708)
Produit tiré de la vente d'obligations	136 098	354 809	334 955	1 037 792
Achat de titres à court terme	67 127	(12 467)	(117 576)	(72 434)
Produit tiré de la vente de titres à court terme	–	–	113 066	53 111
Achat d'immobilisations	(2 708)	(2 222)	(7 618)	(7 256)
	(43 051)	117 555	(157 869)	(103 495)
Activités de financement				
Dividendes versés	–	–	(2 350)	–
Réduction du capital	–	(30 000)	–	(30 000)
Émission d'actions ordinaires	91 667	50 000	91 667	50 000
	91 667	20 000	89 317	20 000
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(5 155)	308 096	(85 680)	337 151
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	511 129	36 203	591 654	7 148
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	505 974 $	344 299 $	505 974 $	344 299 $
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie				
Impôts sur le bénéfice payés	20 226 $	7 857 $	75 128 $	58 529 $
Intérêts payés sur la dette envers des apparentés	933	1 580	2 206	2 856

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

1. Statut de la Société

Genworth MI Canada Inc. (la « Société ») a été constituée en société en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions aux termes d'un certificat de constitution daté du 25 mai 2009. La Société est une filiale de Brookfield Life Assurance Company Limited (« Brookfield »), et la tête du groupe est Genworth Financial Inc., société ouverte cotée à la Bourse de New York

Compagnie d'assurance d'hypothèques Genworth Financial Canada, filiale directe de Genworth Canada Holdings I Limited et filiale indirecte de Genworth MI Canada Inc., exerce des activités dans le secteur de l'assurance prêt hypothécaire au Canada et est régie par le Bureau du Surintendant des institutions financières (BSIF) du Canada ainsi que par les organismes de réglementation des services financiers de chaque province.

2. Règles de présentation

Les états financiers des présentes périodes et les états financiers des périodes antérieures correspondantes rendent compte du regroupement de Genworth MI Canada Inc. et de ses filiales Genworth Canada Holdings I (« Holdings I ») et Genworth Canada Holdings II (« Holdings II »), y compris la filiale de Holdings I, Compagnie d'assurance d'hypothèques Genworth Financial Canada.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires de Genworth MI Canada Inc. (« Genworth Canada » ou la « Société ») ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada selon les mêmes conventions comptables que celles qui ont été employées dans l'établissement des états financiers consolidés de Holdings I et les états financiers de Holdings II pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, à l'exception de la nouvelle convention comptable décrite à la note 3 et de la modification de convention comptable indiquée à la note 4. Comme les présents états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir selon les PCGR, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés vérifiés de Holdings I et les états financiers vérifiés de Holdings II pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. Les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'un exercice complet.

Comme la restructuration de la Société et le premier appel public à l'épargne (« PAPE ») (se reporter à la note 12) n'ont pas donné lieu à une modification importante de la participation, la Société a reporté sur les exercices ultérieurs la base de mesure des actifs et des passifs tels qu'ils figurent dans les états financiers consolidés de Holdings I et les états financiers de Holdings II.

3. Conventions comptables – rémunération à base d'actions

À l'exercice des options d'achat d'actions des employés (les « options »), l'employé a le choix de se faire rémunérer en actions de la Société ou en un montant en espèces équivalant au produit net de la vente des actions. Ce type d'attribution est généralement appelé « options sur actions assorties de droits à la plus-value des actions ». La valeur des options attribuée par la Société correspond à l'écart entre le cours des actions de la Société à la fin de chaque période financière et le prix d'exercice de l'option. Ce montant est constaté à titre de charge de rémunération pour la période d'acquisition de l'option, un montant correspondant étant inscrit au passif au titre des prestations constituées dans le cadre des régimes d'avantages sociaux.

Les unités d'actions subalternes (« UAS ») donnent à l'employé le droit de recevoir l'équivalent de la juste valeur de marché des actions de la Société sous forme d'actions ou en espèces. La valeur des UAS attribuées par la Société est évaluée au cours de ses actions à la fin de chaque période financière, et ce montant est constaté à titre de charge de rémunération pour la période d'acquisition des UAS, un montant correspondant étant inscrit au passif au titre des prestations constituées dans le cadre des régimes d'avantages sociaux.

Les unités d'actions différées (« UAD ») donnent au membre admissible du conseil d'administration de la Société le droit de recevoir l'équivalent de la juste valeur de marché des actions de la Société à titre de jeton de présence pour la période visée payé sous forme d'actions ou en espèces. La valeur des UAD attribuées par la Société est évaluée au cours de ses actions à la fin de chaque période financière, et ce montant est constaté à titre de charge de rémunération pour la période au cours de laquelle ces attributions sont effectuées, un montant correspondant étant inscrit au titre des charges à payer. Les UAD donnent droit à des équivalents de dividende, calculés à partir de la valeur des actions à la date à laquelle les équivalents de dividende sont portés au crédit des UAD et comptabilisés à titre de charge de rémunération additionnelle.

Les UAD donnent droit à des équivalents de dividende et les UAS peuvent donner droit à des équivalents de dividende si le conseil d'administration de la Société le décide. Les équivalents de dividende sont calculés à partir du cours de l'action de la Société à la date à laquelle les équivalents de dividende sont portés au crédit du compte d'UAD ou d'UAS et comptabilisés à titre de charge de rémunération supplémentaire.

3. Conventions comptables – rémunération à base d'actions (suite)

La Société comptabilise les options et les UAS frappées d'extinction en se fondant sur l'estimation la plus probable faite par la direction des options et des UAS qui seront acquises. Cette estimation est ajustée si l'expérience montre qu'il existe un écart important par rapport aux prévisions.

4. Modification de convention comptable

Le 1er janvier 2009, la Société a adopté le chapitre 3064 du *Manuel* de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » (le « chapitre 3064 »), qui a remplacé le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Le chapitre 3064 établit les normes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. L'adoption de ces normes n'a entraîné aucun changement dans la comptabilisation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels de la Société.

5. Modification des estimations des réserves pour primes non acquises

Les primes d'assurance hypothécaire sont incluses dans les revenus de souscription sur la durée des polices correspondantes. La portion non acquise des primes est incluse dans le passif au titre des primes non acquises. Les taux ou formules en fonction desquels les primes sont acquises sont liés au modèle de survenance des pertes pour chaque année de couverture selon les estimations de la direction, qui reposent principalement sur l'incidence des pertes sur sinistres sur les périodes antérieures, communément appelée « courbe de comptabilisation des primes ». Cette courbe, utilisée par la Société jusqu'à la fin de 2008, a été établie par études actuarielles en 2000, et approuvée par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») aux fins des exigences réglementaires en matière de présentation de l'information applicables à la filiale d'assurance de Genworth Canada, Assurance d'hypothèques Genworth Canada.

5. Modification des estimations des réserves pour primes non acquises (suite)

La Société a mené des études actuarielles régulières de ses résultats techniques réels de plusieurs années, lesquelles ont fait ressortir une accélération de la comptabilisation des primes par rapport à la courbe de comptabilisation des primes prescrite par le BSIF que la Société utilisait par le passé, et ce, jusqu'en 2008. La Société a utilisé une courbe de comptabilisation des primes reflétant ses résultats techniques réels de plusieurs années différente pour présenter ses résultats à sa société mère aux fins de la présentation des résultats de sa société mère conformément aux PCGR des États-Unis. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2009, la Société a également actualisé sa courbe de comptabilisation des primes pour refléter ses résultats techniques actuels aux fins de présentation conformément aux PCGR du Canada, ce qui a donné lieu à une augmentation des primes nettes acquises de 100 144 $ pour le trimestre. Une tranche de 87 803 $ de ce montant correspond à l'écart cumulatif par rapport aux résultats techniques de la Société estimés au 31 décembre 2008, et la tranche résiduelle de 12 341 $ correspond à une modification d'estimation additionnelle découlant d'une étude actuarielle révisée menée à terme au 31 mars 2009. L'augmentation des primes nettes acquises a été comptabilisée à titre de modification d'estimation, et il n'est pas possible d'en estimer l'incidence sur les primes acquises des futures périodes.

La filiale d'assurance de Genworth Canada, Assurance d'hypothèques Genworth Canada, a obtenu l'approbation du BSIF à l'égard de l'actualisation de sa courbe de comptabilisation des primes aux fins de ses exigences réglementaires de présentation de l'information.

6. Placements

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs investis, exclusion faite du fonds de garantie du gouvernement :

	30 septembre 2009				31 décembre 2008			
	Valeur marchande	Valeur comptable	Gain (perte) non réalisé(e)	Pourcentage de la valeur marchande	Valeur marchande	Valeur comptable	Gain (perte) non réalisé(e)	Pourcentage de la valeur marchande
			(non vérifié)					
Trésorerie et équivalents de trésorerie								
Bons du Trésor	319 536 $	319 536 $	– $	7,3	504 922 $	504 922 $	– $	12,2
Acceptations bancaires	129 428	129 428	–	2,9	27 574	27 574	–	0,7
Dépôts à terme	34 040	34 040	–	0,8	23 604	23 604	–	0,6
Fonds communs de placement en instruments du marché monétaire	1 546	1 546	–	0,0	16 517	16 517	–	0,5
Papier commercial	15 713	15 713	–	0,4	1 134	1 134	–	–
Fonds en caisse	5 711	5 711	–	0,1	17 903	17 903	–	0,4
	505 974	505 974	–	11,5	591 654	591 654	–	14,4
Titres disponibles à la vente								
Obligations d'État								
Gouvernement fédéral du Canada	989 127	972 180	16 947	22,5	649 618	617 231	32 387	15,6
Gouvernements provinciaux	459 860	435 323	24 537	10,4	528 024	506 095	21 929	12,7
	1 448 987	1 407 503	41 484	32,9	1 177 642	1 123 326	54 316	28,3
Obligations de sociétés								
Services financiers	1 165 081	1 123 519	41 562	26,4	1 090 825	1 160 840	(70 015)	26,2
Transport et services publics	381 317	363 179	18 139	8,7	364 973	378 547	(13 574)	8,8
Produits industriels	419 018	404 722	14 296	9,5	391 893	410 747	(18 854)	9,4
Tous les autres secteurs	196 622	185 598	11 023	4,5	257 220	255 740	1 480	6,2
	2 162 038	2 077 018	85 020	49,1	2 104 911	2 205 874	(100 963)	50,6
Obligations adossées à des créances	255 656	254 640	1 016	5,8	253 554	260 409	(6 855)	6,1
	3 866 681	3 739 161	127 520	87,8	3 536 107	3 589 609	(53 502)	85,0
Titres détenus aux fins de transaction								
Services financiers	32 203	50 000	(17 797)	0,7	25 860	50 000	(24 140)	0,6
Total des titres	4 404 858 $	4 295 135 $	109 723 $	100,0	4 153 621 $	4 231 263 $	(77 642) $	100,0

6. Placements (suite)

Les justes valeurs des actifs investis, exclusion faite du fonds de garantie du gouvernement et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, sont ventilées en fonction de l'échéance contractuelle du titre. Les rendements sont fondés sur la juste valeur.

	30 septembre 2009		31 décembre 2008	
Durée jusqu'à l'échéance	Juste valeur	Rendement en pourcentage	Juste valeur	Rendement en pourcentage
	(non vérifié)			
Titres de placement émis ou garantis par le gouvernement fédéral canadien :				
1 an ou moins	319 077 $	3,04	264 246 $	3,0
De 1 an à 3 ans	269 392	3,86	365 532	4,1
De 3 à 5 ans	619 831	3,91	217 488	4,5
De 5 à 10 ans	158 062	5,07	247 094	5,0
Plus de 10 ans	82 625	4,75	103 025	5,0
	1 448 987	3,89	1 197 385	4,5
Titres de créance de sociétés				
1 an ou moins	126 126	5,74	105 251	6,1
De 1 an à 3 ans	749 937	5,33	566 602	5,1
De 3 à 5 ans	576 097	5,41	565 336	5,1
De 5 à 10 ans	692 904	5,12	671 095	5,2
Plus de 10 ans	304 833	5,62	456 298	5,9
	2 449 897	5,35	2 364 582	5,4
	3 898 884 $	4,80	3 561 967 $	5,1

7. Fonds de garantie du gouvernement et accord de garantie gouvernementale du Canada

Le fonds de garantie rend compte de la participation de la Société dans les actifs du fonds de garantie ouvert aux termes de l'accord de garantie gouvernementale du Canada, y compris les revenus de placement à recevoir, déduction faite des frais de rachat applicables. La juste valeur du fonds de garantie du gouvernement était de 567 246 $ au 30 septembre 2009 (544 810 $ au 31 décembre 2008).

7. Fonds de garantie du gouvernement et accord de garantie gouvernementale du Canada (suite)

La Société comptabilise les revenus tirés du fonds, moins les frais de rachat de 12 018 $ (16 418 $ au 30 septembre 2008), dans la quote-part du bénéfice du fonds de garantie du gouvernement.

8. Impôts sur le bénéfice

La charge d'impôts s'établit comme suit :

	Trimestres terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
États consolidés des résultats				
Charge d'impôts				
Exigibles	32 657 $	23 979 $	128 086 $	88 556 $
Futurs	3 496	15 445	8 287	29 027
	36 153 $	39 424 $	136 373 $	117 583 $
Capitaux propres consolidés				
Impôts sur le bénéfice (recouvrement) liés aux éléments suivants :				
Variation des gains non réalisés sur les titres disponibles à la vente	22 709 $	(13 937)$	54 414 $	(20 633)$
Constatation des gains réalisés sur les actifs disponibles à la vente	469	(5 485)	(1 142)	(6 387)
	23 178 $	(19 422)$	53 272 $	(27 020)$

8. Impôts sur le bénéfice (suite)

Les impôts sur le bénéfice rendent compte d'un taux d'imposition effectif qui diffère du taux d'imposition prévu par la loi pour les raisons suivantes :

	Trimestres terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice	114 663 $	124 071 $	427 645 $	380 000 $
Taux d'imposition fédéral-provincial de base combiné du Canada	32,0 %	32,0 %	32,0 %	32,0 %
Charge d'impôts sur le bénéfice selon le taux d'imposition prévu par la loi	36 692 $	39 703 $	136 846 $	121 600 $
Augmentation (diminution) de la charge d'impôts en raison de ce qui suit :				
Frais non déductibles	178	(140)	230	137
Incidence de la diminution des taux sur les impôts futurs	(641)	(339)	(1 816)	(4 154)
Incidence de l'ajustement du taux d'imposition découlant de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi	–	–	1 144	–
Autres	(76)	200	(31)	–
Charge d'impôts	36 153 $	39 424 $	136 373 $	117 583 $

8. Impôts sur le bénéfice (suite)

Le passif d'impôts futurs s'établit comme suit :

	30 septembre 2009	31 décembre 2008
	(non vérifié)	
Actifs d'impôts futurs		
Avantages sociaux futurs	2 615 $	2 182 $
Passifs des polices	3 189	2 168
Autres	–	150
	5 804	4 500
Passifs d'impôts futurs		
Placements, compte tenu des pertes non réalisées sur les titres disponibles à la vente	(20 410)	(16 324)
Réserve au titre du fonds de garantie	(146 354)	(138 188)
Réserves au titre des polices	(48 345)	(45 779)
Immobilisations et actifs incorporels	(2 305)	(2 537)
	(217 414)	(202 828)
Passif d'impôts futurs, montant net	(211 610)$	(198 328)$

La Société n'a aucun report prospectif de pertes ni de pertes en capital nettes disponibles pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 (néant au 30 septembre 2008).

La direction réévalue régulièrement les impôts futurs afin de déterminer si une provision pour moins-value est nécessaire. La Société prévoit d'utiliser pleinement les avantages liés aux actifs d'impôts futurs courants. Aucune provision pour moins-value n'est requise pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 (néant au 30 septembre 2008).

Le montant global des impôts sur le bénéfice payés s'est établi à 75 128 $ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 (58 529 $ au 30 septembre 2008).

9. Opérations et soldes entre apparentés

La Société conclut des opérations avec des apparentés. Ces opérations consistent principalement en prestation de services de gestion et de conseils, de traitement de données et d'administration par la société mère et des sociétés affiliées. Ces opérations ont lieu dans le cours normal des activités. Elles sont donc évaluées à leur valeur d'échange. Les soldes à acquitter sur les opérations de prestation de services ne portent pas intérêt et sont réglés chaque trimestre. La Société a engagé des charges de 5 426 $ liées à des opérations avec des apparentés pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 (1 117 $ le 30 septembre 2008). La Société a engagé des charges liées à des opérations avec des apparentés de 9 803 $ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. Le solde à payer pour des services rendus par les apparentés au 30 septembre 2009 s'établissait à 3 041 $ (5 822 $ au 31 décembre 2008).

Le 7 juillet 2009, la Société a remboursé des débentures souscrites par Genworth Financial International Holdings Inc. d'une valeur de 66 726 $ ainsi que les intérêts de 791 $ courus à cette date au moyen d'une partie du produit du PAPE. Les intérêts à payer sur ces débentures s'élevaient à 741 $ le 31 décembre 2008.

10. Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La charge liée au régime de retraite à cotisations déterminées s'est établie à 1 696 $ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 (1 862 $ le 30 septembre 2008).

La charge liée au régime de retraite à prestations déterminées s'est établie à 600 $ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 (656 $ le 30 septembre 2008).

La charge liée aux autres avantages postérieurs à l'emploi s'est chiffrée à 484 $ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 (716 $ le 30 septembre 2008).

11. Bénéfice par action

Le bénéfice par action de base et le bénéfice par action dilué ont été calculés à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation et du nombre moyen pondéré d'actions à effet de dilution en circulation au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, qui étaient respectivement de 113 606 593 (111 209 670 en 2008) et de 113 880 445 (111 209 670 en 2008). L'écart entre le bénéfice par action de base et le bénéfice par action dilué découle de l'attribution d'options sur actions et d'UAS aux employés ainsi que d'UAD aux administrateurs. Leur incidence est calculée comme suit :

	Trimestre terminé le 30 septembre 2009	Trimestre terminé le 30 septembre 2008	Neuf mois terminés le 30 septembre 2009	Neuf mois terminés le 30 septembre 2008
Bénéfice de base par action				
Bénéfice net	78 510 $	84 647 $	291 272 $	262 417 $
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	116 767 391	111 754 596	113 606 593	111 209 670
Bénéfice net de base par action ordinaire	0,67 $	0,76 $	2,56 $	2,36 $
Bénéfice dilué par action				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	117 580 016	111 754 596	113 880 445	111 209 670
Bénéfice net dilué par action ordinaire	0,67 $	0,76 $	2,56 $	2,36 $

12. Capital-actions

Le capital-actions de la Société est composé de ce qui suit :

	30 septembre 2009	31 décembre 2008
	(non vérifié)	
Autorisé :		
Nombre illimité d'actions ordinaires		
1 action à droit de vote spécial		
Émis :		
117 100 000 actions ordinaires (111 999 999 au 31 décembre 2008)	1 734 376 $	1 642 709 $
1 action à droit de vote spécial (néant au 31 décembre 2008)	–	–
	1 734 376 $	1 642 709 $

a) Restructuration et premier appel public à l'épargne (« PAPE »)

Lors de sa constitution, la Société a émis une action ordinaire au prix de 1 $. Le 29 juin 2009, elle a émis une action à droit de vote spécial en faveur de Brookfield Life Assurance Company (« Brookfield »). Du fait des caractéristiques de l'action à droit de vote spécial, son porteur a le droit de désigner et d'élire un certain nombre d'administrateurs au conseil, déterminé par le nombre d'actions ordinaires dont celui-ci et ses sociétés affiliées sont les propriétaires bénéficiaires.

La Société ne déclarera ni de versera de dividende sur l'action à droit de vote spécial. Advenant une liquidation ou une dissolution, volontaire ou non, le porteur de l'action à droit de vote spécial aura le droit de recevoir 1,00 $ contre son action à droit de vote spécial.

Aux termes d'une convention de prise ferme datée du 29 juin 2009, la Société a déposé un prospectus qui l'autorisait à émettre 44 740 000 actions ordinaires au prix de souscription de 19,00 $. De ce nombre, 5 100 000 ont été des actions ordinaires nouvellement émises dont le produit net pour la Société s'est élevé à 91 667 $. Le reste des actions souscrites par des actionnaires du public était la propriété de la société mère, qui a bénéficiée du reste du produit du PAPE. Le PAPE a été clôturé le 7 juillet 2009.

12. Capital-actions (suite)

a) Restructuration et premier appel public à l'épargne (« PAPE ») (suite)

Le 30 juillet 2009, les preneurs fermes du PAPE ont exercé une option pour attribution excédentaire pour se porter acquéreurs de 5 034 100 actions ordinaires additionnelles de la société mère de la Société au prix de souscription de 19,00 $ l'action fixé dans le PAPE. À la suite de l'exercice de l'option pour attribution excédentaire, la participation de la société mère dans la Société s'est établie à 57,5 %.

Juste avant la conclusion du PAPE, la société mère de la Société, Brookfield, a procédé à une restructuration à l'issue de laquelle la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Genworth Canada Holdings I Limited (« Holdings I ») et de Genworth Canada Holdings II Limited (« Holdings II ») de Brookfield en échange de 111 999 999 actions ordinaires nouvellement émises. Au 31 décembre 2008, le capital-actions rendait compte de la valeur comptable du capital-actions de Holdings I et de celui de Holdings II, et le nombre d'actions ordinaires réputées être en circulation à cette date et en 2008 a été rendu conforme au nombre d'actions que la Société a émises en faveur de Brookfield contre les actions de Holdings I et de Holdings II. À la clôture du PAPE, la Société a affecté 67 500 $ du produit du PAPE à l'acquisition d'actions ordinaires supplémentaires de Holdings I. Le capital fourni par la Société a permis à Holdings I de rembourser les débentures souscrites par Genworth Financial International Holdings, Inc., société sous un contrôle commun, d'une valeur de 66 726 $ ainsi que les intérêts de 791 $ courus sur les débentures jusqu'au 7 juillet 2009.

b) Opérations sur capitaux propres

Le 13 juin 2008, Holdings II a été constituée en société aux termes de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Le 5 août 2008, Brookfield a versé 50 000 $ en espèces à Holdings II contre des actions ordinaires nouvellement émises. Le 18 août 2008, Holdings I a procédé à une distribution de 30 000 $ en espèces en faveur de Brookfield. Cette distribution a eu pour effet de réduire de 30 000 $ le capital libéré de Holdings I.

13. Rémunération à base d'actions

À l'occasion du PAPE, la Société a adopté des régimes d'intéressement à long terme qui ont donné lieu à l'attribution d'options sur actions et d'UAS aux employés et d'UAD aux administrateurs.

À la clôture du PAPE, la Société a attribué 787 500 options sur actions et 85 900 UAS aux employés de Compagnie d'assurance d'hypothèques Genworth Financial Canada et de Genworth MI Canada Inc. Le prix d'exercice des options équivaut au prix initial par action ordinaire de 19,00 $ dans le cadre du PAPE. Dans le cas des attributions initiales d'options sur actions et d'UAS, 50 % des droits sont acquis après le deuxième anniversaire et 50 % après le troisième anniversaire de l'attribution dont la date correspond à celle de la clôture du PAPE, soit le 7 juillet 2009. Les régimes d'intéressement d'options sur actions et d'UAS donnent à l'employé le choix d'une rétribution en actions ordinaires de la Société ou sous forme d'un montant équivalant au cours du marché des actions de la Société à la date d'exercice ou de rachat. Les options sur actions expirent dix ans après la date d'attribution et les UAS doivent être rachetées au plus tard le 1er décembre de la troisième année civile qui suit l'année civile au cours de laquelle les UAS ont été attribuées.

Le 30 septembre 2009, la Société a attribué des UAD aux administrateurs admissibles de Genworth MI Canada Inc. (soit tous les administrateurs indépendants) à titre de jetons de présence pour le troisième trimestre. Les UAD sont acquises dès la date d'attribution et doivent être rachetés au plus tard le 15 décembre de l'année civile à compter de la date de départ de l'administrateur. Le régime d'intéressement d'UAD laisse au conseil d'administration le choix d'accorder des UAD aux administrateurs en actions ordinaires de la Société ou sous forme d'un montant équivalant à la juste valeur des actions de la Société à la date de rachat ou selon une combinaison de ces deux formules.

La Société a réservé 3 000 000 d'actions ordinaires de ses actions émises et en circulation aux fins d'émission aux termes de ces régimes d'intéressement à long terme.

13. Rémunération base d'actions (suite)

Le tableau suivant présente des informations sur les régimes de rémunération à base d'action :

	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Juste valeur moyenne pondéré au 30 septembre 2009	Nombre d'UAS	Juste valeur moyenne pondéré au 30 septembre 2009	Nombre d'UAS	Juste valeur moyenne pondéré au 30 septembre 2009
En cours au début de la période	–	– $	– $	–	– $	–	– $
Attribués	787 500	19	4 008	85 900	2 069	1 715	41
Frappés d'extinction	(2 500)	19	(13)	(1 600)	(39)	–	–
En vigueur à la fin de la période	785 000	19 $	3 995 $	84 300	2 030 $	1 715	41 $
Période moyenne pondérée (en années) sur laquelle la charge a été constatée	3	–	–	3	–	–	–
En vigueur – exprimés en pourcentage des actions en circulation	0,67	–	–	0,07	–	–	–

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2009, les charges totales au titre de la rémunération sous forme d'options sur actions, d'UAS et d'UAD se chiffrent respectivement à 376 $, à 194 $ et à 41 $, totalisant de 611 $ comptabilisés au titre de la charge liée à la rémunération à base d'actions.